

■ JOUY-EN-JOSAS

Halte aux coupes en forêt**Conseil municipal.**

Les Jovaciens sont fâchés face aux coupes d'arbres menées par l'Office national des forêts (ONF) dans le bois des Metz, rue Albert-Calmette. Ils l'ont fait savoir en organisant une réunion publique, il y a une quinzaine de jours, puis par une pétition qui a recueilli 1 357 signatures. L'équipe municipale leur a apporté son soutien, par une motion votée lundi 30 mai, à l'unanimité, lors du conseil municipal.

Commencées début mai, ces coupes sont dites de régénération par l'ONF, qui agit dans une forêt domaniale. « L'ONF est chez elle au Bois des Metz. Nous n'avons aucun moyen de pression pour interdire ou modifier ces travaux », prévient Gilles Curti, 1^{er} adjoint, rapporteur de la motion.

Champ de bataille

Pour le conseil municipal, l'état du terrain laissé par l'entreprise chargée des travaux ressemble davantage à un champ de bataille qu'à une coupe menée dans les règles de l'art. Les élus pointent aussi du doigt l'absence de panneaux d'information et des lisières de forêt qui ont été déboisées, laissant un aspect particulièrement inesthétique qui perdurera plusieurs années.



Les coupes d'arbres en lisière de forêt marquent particulièrement les habitants.

« Comme les riverains et beaucoup de Jovaciens empruntant cet axe, nous avons été choqués par la manière de procéder qui ne respecte pas le code national d'exploitation forestière », martèle Gilles Curti. Et d'enfoncer le clou : « Des engins ont été utilisés, qui ont cassé les arbres, plutôt que de les couper proprement à la base », ajoute-t-il.

Dans sa motion, le conseil municipal demande l'arrêt du chantier. « Un courrier a été adressé au préfet ainsi qu'au directeur de l'ONF. Nous demandons la signature d'une charte de bonne conduite, avant la reprise des travaux, qui concernerait les travaux forestiers dans ces bois périurbains », annonce Jacques Bellier, maire de la ville. Préserver l'aspect esthétique est au centre des préoccupations

des élus, qui ne remettent pas en cause la pertinence de ces coupes, dans une forêt vivante qui va ainsi se régénérer. Avec 400 hectares boisés, soit 40% de son territoire, la ville est ainsi très sensible à cet aspect forestier qui fait tout le charme de la commune. « Nous voulons qu'un complément concernant l'aspect esthétique soit ajouté au règlement national d'exploitation. Une entrée de ville ne doit pas être dénaturée par une coupe de l'ONF. Les lisières doivent ainsi être laissées en végétation », indique Jacques Bellier.

La motion a été envoyée aux communes voisines, concernées elles aussi par ces coupes. La fronde ne fait que commencer.

Jouy veut favoriser le développement en Afrique

La Ville a voté lundi 30 mai, lors du conseil municipal, une subvention de 6 375 euros pour l'association *Namétou France*.

Ces subsides vont permettre à la structure la réalisation d'une étude de faisabilité pour apporter l'eau potable dans un quartier de la ville de Fouban, au Cameroun et surtout l'entrée pour la structure dans le cadre de la coopération décentralisée des Yvelines, *Yvelines coopération internationale et développement*.

Ce parrainage jovacien va ainsi permettre de lever auprès du Département et des sponsors 350 000 €. « Ils permettront de réaliser un réservoir et des bornes fontaines, qui alimenteront une population de 6 000 habitants »,

explique Marie-Hélène Aubert, rapporteur de la délibération.

Flavien Bazenet, chef de file du groupe d'opposition, a botté en touche, annonçant un vote contre. « 6 000 €, c'est une somme importante pour nous, alors qu'un effort est demandé aux associations jovaciennes qui voient leurs subventions baisser en 2016 », argumente-t-il.

Jaques Bellier lui a répondu qu'il s'agissait d'un choix de générosité, qui s'inscrit dans la droite ligne des actions menées par les associations jovaciennes et l'école Jeanne-Blum à destination du continent africain. « Nous sommes très fiers de participer à cela », a conclu le maire.

Emmanuel Fèvre

réelle par une coupe de l'ONF. Les lisières doivent ainsi être laissées en végétation », indique Jacques Bellier.

La motion a été envoyée aux

communes voisines, concernées elles aussi par ces coupes. La fronde ne fait que commencer.

Emmanuel Fèvre

■ CHÂTEAUFORT

L'ADVMC : 30 ans à défendre un cadre de vie

Dans le cadre encore relativement protégé de Châteaufort, les habitants ne baissent pas la garde. Réunis au sein de l'Association de défense de la vallée de la Mérentaise et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC), ils veulent conserver une commune boisée, agricole, forte de ses zones humides, de sa faune et de sa flore, épargnée par l'urbanisation. L'ADVMC, revendiquant environ 70 familles adhérentes, soufflait ses 30 bougies, samedi 4 et dimanche 5 juin, au travers de rendez-vous ouverts au public et centrés sur la nature.

Découverte des abeilles, des autres insectes, du lombricompostage, chantier d'entretien, étaient au programme de ces deux journées, organisées au Moulin d'Ors. L'association pour le rayonnement de Port-Royal-des-Champs et son association apicole, était venue en force avec une ruche vitrée et assurait des visites du rucher installé au Moulin d'Ors, dont elle a la charge. « Nos ruches vont bien, même si la récolte 2016 est incertaine. Seules deux sur dix n'ont pas bien passé l'hiver et le sauvetage mercredi 1^{er} juin des ruches qui avaient les pieds dans l'eau a permis de sauver leurs colo-



Louise de l'association Ville verte (à g.), Stéphane et Christiane (derrière Louise) et Alain et Dominique, derrière Xavier, apiculteur, ont participé à l'anniversaire de l'ADVMC.

nies », confient Alain et Xavier, apiculteurs.

Informez le public

L'ADVMC a un rôle d'information auprès du public et se trouve très en pointe pour dénoncer le projet de métro aérien projeté lors de l'aménagement futur du plateau de Saclay, qui va tangenter Châteaufort. « Nous sommes préoccupés par le

devenir des terres agricoles situées sur le pourtour de la ville. Nous craignons de devenir une réserve d'Indiens, protégés certes, mais entourés d'urbanisation galopante et d'un trafic automobile dont on ne voit pas comment sa courbe exponentielle pourrait s'infléchir », martèlent Christiane et Stéphane. Conscients de vivre dans un secteur privilégié, les membres de l'ADVMC sont bien décidés à le protéger, même s'ils ont l'impression d'être le pot de terre contre le pot de fer. Il

n'empêche, force de proposition, ils militent par exemple pour un transport en commun en site propre ou un tram-train, plutôt qu'un métro perché sur un viaduc en béton pour cette ligne 18, poil à gratter des Castelfortains

Emmanuel Fèvre

PRATIQUE

www.advmc.fr
8, chemin de la Folie à Châteaufort.

■ A l'agenda

■ CHÂTEAUFORT

Découverte du théâtre d'impro.

L'atelier d'impro de Jeunes Castelfortains propose le samedi 11 juin de 9h30 à 12h30 un atelier d'initiation pour découvrir le théâtre d'improvisation. Rendez-vous à l'école élémentaire. Accessible à partir de 15 ans. Inscription : drouet@hotmail.com ou au 06 20 82 25 75 (Bruno).

■ LES LOGES-EN-JOSAS.

Kermesse du centre pédiatrique.

Le Centre pédiatrique des Côtes vous invite à sa kermesse le samedi 11 juin de 12h à 18h. Des stands de jeux et de restauration seront installés ainsi que des animations *Star Wars*, *Indiana Jones*, tir à l'arc et tombola. Les bénéficiaires de la journée participeront à la réalisation de projets éducatifs et au bien-être des enfants du centre. Tél. : 01 39 24 18 00.

■ BUC

Réunion sur la maison médicale.

Une réunion d'information sur la future maison médicale se tiendra au château le samedi 11 juin de 10h à 12h. Rens. : 01 39 20 71 02.

Conférence.

Le Groupe de réflexion franco-indien propose le dimanche 19 juin à 15h au château une conférence sur le thème La notion du temps et la chronologie des textes anciens indiens. Réservation : 01 39 56 47 89.

Fermeture de la bibliothèque.

La bibliothèque du Haut-Buc sera fermée pour travaux à compter du dimanche 26 juin. Réouverture prévue le 16 août.

■ JOUY-EN-JOSAS.

Concerts.

Le concert *L'orchestre à piano et le piano à l'orchestre* sera donné par l'école de musique de Jouy le mardi 14 juin à 19h, salle du Vieux-Marché. Plusieurs morceaux seront joués : *Roméo et Juliette* de Tchaïkovski, *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy, *Espana* de Chabrier et *Quark Strange*, une création de Christophe Alary.

L'école de musique de Jouy organise son concert de fin d'année autour des musiques celtiques mercredi 15 juin à 19h, salle du Vieux-Marché.

La Jovacienne.

La 15^e édition de la Jovacienne, course de VTT organisée par les Castors grimpeurs, se déroulera le dimanche 19 juin. Quatre parcours sont proposés : 25, 35, 50 ou 60km à travers la vallée de la Bièvre. A partir de 7h30 au centre sportif.